



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question écrite n° 87778

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés que rencontrent les producteurs de lait. En effet, malgré les justes efforts déployés par le Gouvernement, les éleveurs laitiers sont inquiets quant au devenir de leur profession. Eu égard aux éléments d'information portés à sa connaissance, il semblerait que ce secteur continue à se dégrader. Aussi, face à une situation mettant en péril l'économie de territoires entiers, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures complémentaires qu'il entend prendre afin de revitaliser ce secteur important de notre agriculture.

Texte de la réponse

Pour répondre à la crise aiguë qu'a connue la filière laitière en 2009 et apporter un soutien aux exploitations ayant eu une baisse importante de revenu, une aide d'un montant global de 300 MEUR a été mise en place au niveau communautaire, sur demande de la France. L'enveloppe impartie à la France qui est de 51 MEUR a permis au 30 juin dernier d'apporter un soutien à plus de 70 000 éleveurs. Par ailleurs, la France est parvenue à rallier 21 États membres de l'Union européenne au principe d'une nouvelle régulation des marchés du lait pour préparer la fin du régime des quotas prévue à l'horizon 2015. À sa demande, un groupe à haut niveau sur le lait a été instauré au niveau européen en octobre 2009, afin de proposer des perspectives à moyen terme pour la filière. Après plusieurs réunions, ce groupe a rendu le 15 juin dernier un rapport comportant sept recommandations. Le commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, Dacian Cioloș, a indiqué lors du Conseil agriculture du 12 juillet 2010 que certaines recommandations du groupe à haut niveau, concernant notamment la possibilité, pour les États membres, de rendre obligatoires des contrats écrits, de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs de lait et le rôle des interprofessions, feraient l'objet de propositions législatives présentées par la Commission fin 2010. Il s'agit d'une avancée importante, notamment dans la perspective de la réforme de la politique agricole commune dont la négociation s'engage.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87778

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9831

Réponse publiée le : 14 décembre 2010, page 13515